



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

Communiqué de presse du 9 mars 2009

Le SNPHAR se félicite de la **mobilisation massive des anesthésistes-réanimateurs** lors de la journée nationale de grève du 5 mars 2009 ainsi que de leur forte participation aux différentes manifestations. A deux semaines de la grande journée de protestation du 19 mars, les médecins hospitaliers ont été **deux fois plus nombreux que les agents de la Fonction Publique Hospitalière en grève, et comme jamais dans les manifestations et actions locales.**

Cette mobilisation est à mettre en perspective avec l'enquête IFOP/ Quotidien du Médecin du 4 mars 2009. Cette étude devrait alerter formellement les pouvoirs publics, car les résultats sont édifiants : **70% des médecins libéraux et hospitaliers ont un avis négatif sur l'actuelle politique de santé et de protection sociale du gouvernement contre 39% en 2007.**

En pleine crise financière et sociale, qui devrait renforcer tout ce qui touche à la protection sociale et à la solidarité, Roselyne Bachelot nous propose une loi reposant sur une logique essentiellement financière, qui va livrer à la découpe des pans entiers du service public.

En réponse au grave problème de l'attractivité des carrières médicales hospitalières, Roselyne Bachelot considère que la **contractualisation** avec une rémunération libre, établie entre le directeur désormais pilote unique de l'hôpital et un médecin, est LA réponse : mais l'enquête IFOP montre que **62% des médecins hospitaliers y sont opposés**. Ils savent bien qu'être l'homme d'un Directeur, selon des objectifs quantitatifs, est **contraire aux règles déontologiques et éthiques** qui sont le fondement de notre métier. Le secteur privé continuera à offrir des honoraires toujours supérieurs avec beaucoup moins de contraintes.

Le SNPHAR exige donc la **réouverture des négociations sur l'attractivité** des carrières hospitalières, non seulement pour empêcher la baisse des retraites amputées à terme de 30 %, mais aussi pour revaloriser l'ensemble de la profession médicale à l'hôpital. Roselyne Bachelot risque de recueillir, par son mépris persistant, la radicalisation du conflit qui l'oppose aux médecins hospitaliers, à l'image des enseignants-chercheurs : **le même mépris à l'égard des « sachants du service public » conduit à la même réaction de rejet massif de cette politique.**

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr